

Savoirs disciplinaires et introduction à la didactique de l'EPS 1

6 ECTS

Ce premier module de didactique de l'éducation physique (EPS) est centré principalement sur la préparation à l'enseignement de l'EPS: il traite des finalités et savoirs à enseigner, des conditions d'une mise en situation adaptée aux élèves et de la structuration de la leçon d'EPS.

Ce module de 6 crédits s'articule en séminaires et cours; la présence aux séminaires est obligatoire (lundi matin ou mercredi après-midi, selon attribution par l'USIAP), conçue comme pré-requis à l'exploitation des contenus lors du cours qui a lieu le mercredi de 16h15 à 17h45.

Cette première partie de formation est en lien avec le second module Didactique II (5-8) qui se centre pour sa part sur l'intervention de l'enseignant·e à l'échelle d'une séquence d'enseignement.

Formations concernées

Bachelor of arts pour l'enseignement dans le degré primaire

Diplôme additionnel pour l'enseignement au degré primaire

Mobilité IN BP 5-8

Programme de compléments de formation au Master de Didactique de l'éducation physique et du sport

Compétences travaillées

1
4
6
7

Prérequis

Validation des "prérequis pour l'enseignement de l'EPS" (module BP13-23AD-EPS)

Thèmes et activités-clés

Prendre en considération les enjeux liés à l'éducation corporelle et motrice des élèves au cycle 2, ainsi qu'à la contribution de l'EPS aux apprentissages éducatifs transversaux. Organiser concrètement son enseignement, de l'identification des objets disciplinaires prioritaires à la mise en oeuvre d'une leçon d'EPS.

Modalités de travail

Organisation hebdomadaire de la formation coordonnée entre Cours et Séminaires: chaque semaine, le Séminaire (UF-2), lieu de l'expérience empirique, précède le Cours (UF-1) où les pratiques vécues sont analysées et institutionnalisées pour la bonne compréhension des enjeux didactiques pour l'enseignement de l'EPS

Semestre

Automne

Horaire

Lundi 08:15 - 09:45
Lundi 10:00 - 11:30
Lundi 10:15 - 11:45
Mercredi 12:30 - 13:30
Mercredi 12:30 - 14:00
Mercredi 13:30 - 14:30
Mercredi 14:15 - 15:45
Mercredi 14:30 - 15:30
Mercredi 15:30 - 16:30
Mercredi 16:15 - 17:45
Mercredi 16:45 - 17:45

Organisation du module

BP32EPS-1 Savoirs disciplinaires en EPS
BP32EPS-2 Didactique de l'EPS 1

Responsable du module

Burel Nicolas, UER EP
nicolas.burel@hepl.ch

Niveaux de maîtrise évalués

- Intégrer les différents savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez les élèves (1)
- Analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études (4)
- Concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées permettant la progression des élèves (4)
- Anticiper des problèmes de déroulement des activités de la classe et planifier des mesures en vue de les prévenir (6)
- Concevoir un enseignement approprié par rapport au développement au potentiel et aux besoins des élèves (7)

Évaluation formative

A l'occasion des productions des étudiant-e-s de diverses parties de leçon d'EPS

Évaluation certificative (pour la session de janvier 2024)

Évaluation en continu
Examen écrit sur table

La certification du module est obtenue par

- la réussite de l'examen écrit
- la validation d'une planification d'une leçon d'EPS
- la validation de la présence obligatoire aux séminaires
- la validation des "gestes d'aide et d'assurage"
- la validation des "prérequis pour l'enseignement de l'EPS"

Ouvrages de base

- Bucher, Walter et al. (1998-2000). Education physique (Manuels 1, 3 et 4). Berne : Commission fédérale de sport.
- CIIP. (2009). Plan d'études romand. Neuchâtel : Secrétariat général de la CIIP.
- Leca, R., & Billard, M. (2005). L'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques. Paris : Ellipse Editions, Essentiel en sciences du sport.